

LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ET LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU MALI DEPUIS 1991*

BAKARY CAMARA*

UNIVERSITÉ DE BAMAKO (MALI)

SOMMAIRE

Introduction

I.- L'implosion du système politique Malien en 1991 : de la fragmentation aux coalitions de partis

A.- La fragmentation du système politique au Mali : *les associations et partis politiques clandestins et le processus de l'implosion politique au Mali (1970-1991)*

a.- Les causes et les manifestations de la fragmentation du système politique

b.- Les conséquences de la fragmentation

B.- Les alliances de partis politiques et d'associations

a.- Les causes et les manifestations des alliances

b.- Les conséquences des alliances

II.- La démocratisation et la performance économique au Mali

A.- L'économie de marché et la démocratie

a.- L'économie de marché favorise la démocratie

b.- Mais le marché libre apporte aussi des préjudices à la démocratie

B.- Les conditions de vie au Mali sous la démocratie

Conclusion

Résumé :

Suite à l'implosion du système politique malien en 1991, une multitude de partis politiques a vu le jour. Des partis, dès la seconde expérience d'élections libres, ont commencé à se mettre en alliances et en coalitions pour assurer l'alternance politique jusqu'aux dernières élections de 2007. Cet article essaie de montrer que contrairement à la thèse de certains auteurs qui disent que la démocratie libérale réussit difficilement, sinon est impossible en Afrique, au Mali, malgré des difficultés, elle suit son chemin et ne cesse de se consolider. Pour finir l'article analyse la situation économique du Mali depuis l'adoption du libéralisme démocratique en 1992.

Mots clés : Démocratie, partis politiques, Fragmentation, Politique, élections législatives, élections présidentielles, développement économique.

* Mes réflexions sur le processus démocratique au Mali se fondent essentiellement sur le chapitre consacré au Mali du livre « Elections and democratisation in West Africa », Editeurs : Abdoulaye Saine, Boubacar N'Diaye & Maturin Houngnikpo, Trenton (NJ): Africa World Press, 2011. Disponible à l'adresse URL: <http://www.amazon.fr/Elections-Democratization-West-Africa-1990-20/dp/1592217745>

- Mes remerciements vont à l'endroit du Professeur Augustin LOADA de l'Université de Ouagadougou pour ses conseils et suggestions pour l'amélioration de la qualité de ce travail. Je remercie aussi le Professeur Dialla KONATE de Virginia Tech (USA) pour avoir lu et corrigé la toute première version de cet article.

* Dr. Bakary CAMARA est Politologue et Historien du Droit et des Institutions, enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'Université de Bamako, B.P. : 276. Email : baka2cam2@yahoo.com, Tél. : 00 223 76550855

Introduction

C'est suite à une révolution populaire et un coup d'Etat que le processus démocratique fut amorcé au Mali en 1992. Les trois premières élections libres ont eu lieu en 1992, 1997 et 2002. Les dernières ont eu lieu le 29 avril 2007 pour les présidentielles et le 1^{er} juillet 2007 pour les législatives. Ces toutes dernières élections constituent un tournant décisif dans la consolidation de la démocratie au Mali. Contrairement aux années 1990 où pour des élections transparentes, les scrutins étaient organisés partout en Afrique par des CENI (Commissions Electorales Indépendantes), au Mali, depuis 2002 l'organisation des élections législatives et présidentielles est confiée à trois structures : le ministère de l'administration territoriale chargé de l'organisation matérielle du scrutin, la Délégation Générale aux Élections (DGE), chargée de l'établissement des listes électorales et la commission nationale électorale (CENI) qui supervise les élections.

Aux élections présidentielles de 2007, sept candidats se sont présentés contre le président sortant Amadou Toumany Touré (ATT). Comme nous l'avons déjà mentionné, le premier tour des élections présidentielles a eu lieu le 29 avril 2007 et il n'y a pas eu de deuxième tour car le président sortant a été élu avec plus de 70% des voix. Précédemment, les élections présidentielles ont été boycottées par l'opposition en 1997 et en 2002. Une contestation farouche a eu lieu de la part de l'opposition suivie d'un consensus qui a vu la participation de tous les partis politiques dans la gestion des affaires de l'Etat. La question centrale de cette étude est de savoir pourquoi malgré la fragmentation du système politique et du système de partis malien, les protestations et les contestations relativement violentes, le processus électoral ne s'est jamais terminé en conflit meurtrier comme dans d'autres pays africains ?

L'objectif de cet article est de démontrer à travers le cas malien, que malgré l'extranéité du concept de démocratie libérale en Afrique supportée par des auteurs africains (Cissé A. 2006) aussi bien qu'occidentaux (Carew G. M. 1993), qu'au Mali, elle a réussi à s'implanter malgré des obstacles que tout pays démocratique ancien ou/et nouveau connaît. Pour ce faire nous nous basons sur une étude diachronique du processus démocratique et ses conséquences politiques et économiques au Mali. Certes les élections présidentielles libres ne suffisent pas à montrer l'ancrage de la démocratie dans un pays, mais elles supposent que les pré conditions au processus démocratique existent¹. Nous essayons d'analyser à travers la fragmentation de l'espace politique, les différentes reconfigurations de l'environnement politique malien à la veille de chaque élection. Parmi les questions auxquelles nous essayons de répondre, nous avons les questions suivantes : Est-ce que la démocratie libérale est une réalité au Mali ? Quel lien existe-il entre cette démocratie et le développement économique du Mali ? Peut-on parler de consolidation de la démocratie après plus d'une décennie de pratique démocratique ?

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes non seulement servi des recherches antérieures sur la démocratisation en Afrique et au Mali, mais aussi des journaux, des archives et des résultats provisoires et officiels des différentes élections libres du Mali.

¹ Depuis 1992, suite à l'adoption d'une constitution républicaine issue de la conférence nationale de 1991 et du référendum du 12 janvier 1992, les droits fondamentaux de la personne humaine, malgré des maladroites sont relativement respectés au Mali. Le peuple participe au processus démocratique mais beaucoup reste encore à faire car la situation économique n'est toujours pas reluisante. Le Mali fait toujours parti des pays les plus pauvres du monde.

La démocratie qui vient du mot grec «*dēmokratia*» (de «*dēmos*» peuple, et «*kratein*», régner») veut dire «le règne du peuple» ou «le pouvoir du peuple» (Larousse 2005). Cette forme de démocratie était utilisée dans les Villes Cités de la Grèce antique. Se limiter à cette définition serait définir la démocratie à partir du modèle direct grec dont on met en cause l'applicabilité à l'échelle des grandes nations de notre époque. C'est une définition trop simple car la démocratie comme système de gouvernance est diversifiée². Le modèle de démocratie qui nous intéresse dans cet article est celui de la «démocratie libérale». Pour les populations africaines, la recherche du pluralisme démocratique a été une question de survie vers la fin des années 1980 et le début des années 1990. Elles n'avaient pas d'autres alternatives à cette quête et n'avaient rien à perdre dans son acquisition. (Tukumbi L-K. & al. 2005). Pour mieux comprendre la «démocratie libérale», nous essayerons de répondre aux questions suivantes : qu'est ce que la démocratie libérale et quelles sont les valeurs sociales sur lesquelles elle repose ?

Plusieurs définitions de la «démocratie libérale» existent mais celles qui ont beaucoup d'impact en sciences politique sont celles utilisées par deux écoles de pensée : l'école réaliste et l'école idéaliste. Mais comme l'a si bien dit Tukumbi L-K (2005), qu'on conceptualise la démocratie libérale à partir des perspectives réalistes ou idéalistes, on obtient relativement les mêmes conclusions. Dans les pays occidentaux en général et aux États-Unis en particulier, l'école réaliste (représentée par Thucydides, Hobbes, Machiavelli, Hegel, Carr, Morgenthau et Kissinger) a beaucoup dominé dans l'analyse de la formation de l'État et les relations internationales depuis la deuxième guerre mondiale.

Pour l'école réaliste, l'État est un acteur politique rationnel. Les réalistes mettent l'accent sur la souveraineté de l'État. Ils ont tendance à définir le monde comme essentiellement état-centrique, c'est-à-dire que l'État est l'acteur principal du système international et est au centre de tout quel que soit son mode de création. Pour ces auteurs, l'État est un acteur compétitif et n'existe que pour défendre ses intérêts. Quant à l'école idéaliste, elle postule que d'autres acteurs existent en dehors de l'État et qu'ils doivent participer équitablement dans la gestion du monde. (Ibid.) Pour les réalistes, l'État doit avoir le monopole de la coercition pour garantir le commerce, les affaires, la stabilité, la religion, la vie et la prospérité. Comme élément irréductible des relations internationales, la condition sine qua non du développement de l'État est le conflit. Dans le système international, les interactions de l'État sont basées sur «l'intérêt national» et c'est pour la défense de ces intérêts nationaux que les États prennent les armes les uns contre les autres.³ Ces intérêts sont considérés comme organiques et naturels. Ces prérogatives de l'État représenté par le gouvernement sont sous-tendues par l'idée que l'exécutif représente l'intérêt général de la société entière et galvanise le capitalisme dans l'intérêt de cette société. Le meilleur gouvernement doit être un gouvernement qui ne gouverne pas ou qui gouverne moins.

Quant à l'école idéaliste, elle est légaliste et, dans les relations internationales, elle promeut la diplomatie ouverte et multilatérale régulée par le droit international et les organisations

² La démocratie centralisée, minimaliste et la démocratie libérale.

³ Les penseurs du courant réaliste postulent que le rôle du Gouvernement dans une société compétitive parfaite est : d'assurer la sécurité extérieure par la diplomatie et la défense; Assurer la sécurité intérieure et l'ordre public avec notamment des forces de police ; définir le droit et rendre la justice ; émettre de la monnaie par le biais d'une banque centrale.

internationales. Pour Donald Markwell (2006), l'idée des libéraux classiques que le libre-échange promeut la paix peut également être vue comme une forme d'idéalisme. La finalité de la politique étrangère doit être le respect des valeurs morales, des droits de l'Homme. Le but ultime de cette école est la paix.

Selon l'école réaliste, la démocratie libérale a les caractéristiques suivantes : les citoyens, dans un contexte historique constituent des individus qui sont légalement nés ou naturalisés dans un pays ; leurs obligations sont le respect de la loi, le paiement des impôts et le travail pour maintenir l'équilibre dans la société ; ils ont aussi le droit de chercher à améliorer leurs conditions de vie. Les individus constituent les acheteurs et les vendeurs, des producteurs et des consommateurs. Selon Adam Smith (1723-1790), à travers la recherche de l'intérêt individuel et du profit par des mécanismes du marché, chaque citoyen contribue non seulement à s'enrichir personnellement, mais également à accroître la richesse de la collectivité. La recherche de l'intérêt individuel est donc le moyen le plus sûr d'œuvrer pour accroître la richesse des nations et le rôle de l'État doit être strictement limité. La théorie d'Adam Smith vise à faire du marché l'unique régulateur de l'ensemble de la vie économique. La théorie de la main invisible permet de passer du particulier au général : la somme des intérêts individuels produit effectivement la richesse maximale pour une nation, donc les passions des hommes sont le meilleur ferment de la collectivité. Les citoyens devraient donc être capables de participer librement pour acheter et vendre leurs services dans la mesure de leur possible. (Ibid.)

Si nous nous référons aux théories réalistes et libérales, la démocratie libérale est un système de gouvernance qui protège les droits des citoyens et la propriété privée (terres, machines, entreprises, usines, ressources etc.) L'État doit assurer l'équilibre social. Cette démocratie est aussi appelée « démocratie procédurale » (Lumumba-Kassongo 2005). Les caractéristiques de la démocratie procédurale sont donc l'individualisme, les droits individuels/les libertés individuelles, le libre choix, la responsabilité démocratique. Tout régime qui a ces caractéristiques est considéré comme démocratique. Mais le fait de jouir de tous ces critères n'est pas suffisant car la démocratisation est un processus continu. Aucun pays ou aucune nation n'a le monopole de la démocratie. Aucune démocratie n'est parfaite et la démocratisation est comme une course de fond car un État doit toujours chercher à parfaire ses acquis démocratiques selon « son histoire, la répartition de la population sur son territoire, sa tradition et son environnement international politique et économique » (Julius Nyerere 1999). Le processus démocratique est un certain ordre dans lequel les règles démocratiques sont interprétées et appliquées. C'est la manière par laquelle le peuple met sur pied les agences et se gère. Ce processus implique la participation effective, l'égalité de vote, une compréhension éclairée des enjeux politiques et du sens de la démocratie, le respect strict du mandat. Dans ce processus, on suppose que chaque membre de la société est capable de penser et agir démocratiquement. Le respect de la règle du jeu, des règlements et des lois constitue le produit de la considération mutuelle, une doctrine qui provient de l'idée d'égalité intrinsèque. Est-ce que toutes ces conditions sont réunies au Mali depuis l'année 1992, date qui est considérée comme le début du processus démocratique dans ce pays ?

Au Mali, depuis l'avènement de la démocratie en 1992, plusieurs gouvernements se sont succédé, chacun ayant comme politique le renforcement de la démocratie et de l'économie nationale. Après près de deux décennies, les acquis démocratiques et leurs conséquences positives ou négatives sont nombreuses. Pour mieux appréhender le processus démocratique et ses conséquences positives et négatives, nous allons dans un premier temps parler de l'implosion qu'a connu le système politique malien en 1991 qui a débouché sur la fragmentation de l'espace politique — le pluralisme politique, avant d'analyser les

élections présidentielles de 2007. Pour finir, nous analyserons les conséquences de la démocratie sur la situation socioéconomique du Mali.

L L'implosion du système politique Malien en 1991 : de la fragmentation aux coalitions de partis

Après l'indépendance en 1960, le parti US-RDA (Union Soudanaise- Rassemblement démocratique Africain) au pouvoir a absorbé les autres formations politiques pour devenir un parti unique de facto qui s'employa à appliquer son programme d'inspiration socialiste (Cheick O. Diarra 1996). Après sept ans de gestion des affaires publiques, le régime US-RDA⁴ a connu des dérives bureaucratiques qui ont altéré son fonctionnement et qui ont conduit au coup d'État du 19 novembre 1968⁵. Après le coup d'État, la deuxième république est née avec le pouvoir dictatorial de Moussa Traoré. La gestion de ce régime était caractérisée par la situation figée dans laquelle le pays se trouvait: le verrouillage des institutions, la fermeture à toutes idées de dialogue avec des structures autres que celles du parti unique, la surdité totale à des réformes et au cri d'angoisse du peuple avec seulement trois cents (300) millions de francs CFA dans les caisses du Trésor Public.

Les deux décennies de dictature de Moussa Traoré ont favorisé la crise économique et financière, la corruption et le népotisme. Ces facteurs ajoutés à l'arrogance des tenants du pouvoir, convaincus de leur impunité absolue, ont fini par provoquer la dissolution de l'autorité de l'État (Ibid.). C'est ainsi que le mouvement démocratique qui a été amorcé depuis le début des années 1970 a pris de l'ampleur à partir de la fin de l'année 1990 avec l'organisation en Octobre, Novembre et Décembre de meetings et de grandes marches de protestation contre le régime de Moussa Traoré.

A- La fragmentation du système politique au Mali : les associations et partis politiques clandestins et le processus de l'implosion politique au Mali (1970-1991)

La fragmentation désigne un processus par lequel un objet est divisé en un grand nombre de petits morceaux. La fragmentation du système politique au Mali constitue un processus par lequel le régime socialiste de Modibo Kéita dominé par l'USRDA dans les années 1960 et celui du dictateur de Moussa Traoré dominé par l'UDPM parti unique, dans les années 1970 et 1980 implorent pour donner naissance à de multiples associations et partis politiques clandestins qui luttent pour la liberté et le multipartisme. La fragmentation du système politique suppose donc au préalable l'existence d'un ordre juridique et politique national établi.

Les associations et partis politiques clandestins qui étaient étouffés sous le régime socialiste ont commencé à se mettre en activité clandestine deux ans après le coup d'État du 19 novembre 1968. Un coup d'État qui s'est passé dans l'indifférence totale de la population, car les actes de répression et d'exactions du régime socialiste de Modibo Keita avaient atteint le paroxysme. Le peuple était soulagé et croyait enfin à une possibilité de libéralisme politique et de développement économique.

a./ Les causes et les manifestations de la fragmentation du système politique

A partir du début des années 1970, le parti clandestin PMT (Parti Malien du Travail), a placé sa lutte politique dans le cadre de la défense des libertés individuelles donc de l'instauration

⁴ Entre le 22 septembre 1960 et le 19 novembre 1968, le parti socialiste US-RDA, parti unique a dirigé le Mali sans partage jusqu'au coup d'État de novembre.

⁵ La période 1960-1968 constitue l'époque de la Première République au Mali.

du pluralisme politique au Mali. Pour atteindre son objectif, cette organisation clandestine a constitué un large rassemblement autour d'elle pour entreprendre plusieurs formes de luttes qui furent menées sur tous les fronts. Le P.M.T. s'est impliqué à travers ses militants dans la préparation du deuxième congrès statutaire de l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali). Au cours de ce congrès statutaire de l'UNTM appelé « congrès de revitalisation des travailleurs maliens », les travailleurs ont exigé que les militaires rejoignent leurs casernes (Seydou M. Diarra 1991 : 14). La junte militaire, mécontente de cette exigence, fit dissoudre la direction de l'UNTM. Des membres du bureau syndical furent arrêtés. La dictature militaire commença nonobstant l'adoption d'une nouvelle constitution en juin 1974 par référendum. Une période transitoire d'absences d'activités politiques de cinq (5) ans fut observée. En février 1977, l'UNEEM (Union Nationale des Elèves et Étudiants du Mali) déclencha une grève sectorielle d'avertissement pour demander l'abrogation d'un décret gouvernemental instituant des concours d'entrée dans les établissements supérieurs. A partir du 25 avril le pouvoir accentua la répression policière et ferma tous les établissements secondaires et supérieurs du pays. Des arrestations massives dans le cercle des intellectuels s'en suivirent. Les promesses d'assainissement de l'économie et de lutte contre la corruption du CMLN (Comité Militaire de Libération Nationale) n'ont pas été respectées. Dans le but de renforcer sa situation politique, la junte militaire qui avait prévu la création d'un parti politique dans la constitution de 1974 créa l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM) en 1979. Pour avoir plus d'impact politique et plus de crédibilité au sein de la jeunesse, et surtout pour supplanter l'Union Nationale des Elèves et Étudiants du Mali (UNEEM), le régime du général Moussa Traoré créa l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM).

A l'époque, l'UNEEM avait des attaches avec des groupes politiques clandestins comme le PMT, le PMDR (Parti Malien pour la démocratie et la Révolution) et le CDLDM (Le Comité de Défense des Libertés Démocratiques au Mali) (Seydou M. Diarra 1991 : 17). Malgré les manifestations et revendications, le régime se maintenait toujours au pouvoir. Les opposants ont compris que c'était parce qu'ils étaient mal structurés pour le combat qu'ils n'arrivaient pas à déstabiliser le pouvoir. Pour eux, un front démocratique bien organisé et bien structuré aurait non seulement détruit le régime, mais créé les bases d'une société démocratique. C'est pourquoi le PMDR lors de sa conférence de Tombouctou en 1979, a appelé tous « les patriotes et démocrates Maliens » à s'unir pour combattre le régime militaire qui essayait de « se civiliser » à travers la mise en place du parti UDPM. Des contacts entre les opposants au régime furent fréquents à partir de 1980. Ces contacts se sont terminés par des ententes qui donnèrent naissance en 1984 au Front Démocratique des Patriotes Maliens (FDPM), à la formation du front National démocratique en 1986 et le Front National Démocratique Populaire (FNDP) comprenant le PMT, le PMDR et le PDPM qui seront rejoints en 1989 par l'US-RDA (Union Soudanaise - Rassemblement Démocratique Africain) avec laquelle les contacts se poursuivaient depuis 1980 (Ibid. 1991 : 28). En 1987 le mouvement démocratique dénonça les déficiences du pouvoir, les malversations d'Etat, le non-paiement des salaires, la corruption et la démoralisation généralisée. Dans le but d'atténuer la pression, le 28 mars 1987, Moussa Traoré mis sur pied une commission nationale d'enquête sur les crimes d'enrichissement illicite. Les auteurs étaient passibles de la peine de mort. Ces « actions de bonne foi » n'ont pas abouti. Le mouvement continua de plus belle car galvanisé par l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et la conditionnalité des programmes d'ajustement structurel des années 1990. La démocratie et « l'Etat minimal » étaient devenus des modèles politiques de bonne gouvernance en Afrique noire.

De décembre 1990 à mars 1991, toutes les villes du Mali furent secouées par des grèves, des marches et des meetings organisés par des associations politiques et de défense des droits de l'homme. Après des tueries d'enfants et de femmes le 25 mars 1991, l'UNTM déclencha une grève illimitée. Cette révolution populaire généralisée eu raison du régime dictatorial de Moussa Traoré le 26 mars 1991 car elle déboucha sur un putsch qui porta le C.T.S.P. (Comité de Transition et pour le Salut du Peuple) dirigé par le Lieutenant Colonel Amadou Toumani Touré au pouvoir. Suite à ce coup de force, des partis politiques furent officiellement créés, la conférence nationale fut organisée puis vinrent la transition, le referendum constitutionnel et les élections législatives et présidentielles financées à coût de millions de Dollars par l'occident en 1992⁶ (Kamaté E. 1997: 71).

La fragmentation du système de partis : Avant le coup d'État de mars 1991, l'environnement sociopolitique du Mali était fragmenté. Des associations et partis politiques étaient actifs dans la clandestinité. Des mouvements de rébellions perpétrèrent ou préparaient des attaques au Nord Mali. La conjugaison des efforts de tous ces mouvements a conduit à l'avènement du coup d'État et au processus démocratique de 1992. Entre le coup d'État en 1991 et l'année 1996, plus de 60 partis politiques avaient été créés ; huit ans après, en 2004 il y avait 94 partis politiques au Mali. (CPPRCPPM-IMD 2004). De 2004 à maintenant, des partis politiques continuent d'être créés et les derniers nés sont le PCR (Parti Citoyen du Renouveau) et la CODEM (Coalition pour la Démocratie)⁷, accentuant ainsi la situation de fragmentation de l'espace politique et social malien. Certes, à la différence de certains pays au Mali, les partis politiques ne sont pas créés sur la base d'appartenance ethnique ou régionale. Ils sont le plus souvent créés pour l'appât du gain et de postes administratifs (nominations à des postes politiques etc.)⁸ De ce constat, nous pouvons dire que le Mali connaît un niveau moyen de fragmentation car à la date d'aujourd'hui, parmi la presque centaine de partis politiques, il n'y a que cinq grands partis politiques (ADEMA, URD, RPM, CNID, MPR) qui sont solidement enracinés dans le pays : l'ADEMA, l'URD et le RPM ont leurs représentations sur toute l'étendue du territoire tandis que le MPR et le CNID ont de fortes représentations dans la capitale et les grandes villes du pays. Les autres partis sont des micro partis qui n'existent souvent que par leurs présidents. C'est pourquoi à partir de 1997, à chaque échéance électorale, les partis les plus importants parmi les micros partis se rallient avec d'autres grands partis pour former des coalitions. Ainsi, lors des élections précédentes (1997-2002-2007), nous avons assisté à des coalitions de partis politiques que rien n'unissait sauf l'intérêt commun de la conquête de la présidence de la république ou des postes à l'assemblée nationale et au gouvernement.

⁶ Ces élections constituent la première génération des élections libres au Mali. La deuxième génération était en 1997, la troisième en 2002, la quatrième en 2007 et la cinquième génération des élections libres aura lieu en 2012.

⁷ Ces deux partis politiques sont nés du centre de l'association appelée Mouvement Citoyen qui a soutenu la candidature de Amadou Toumani Touré en 2002.

⁸ Aux élections législatives de 2007, l'ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) composée de parti politiques et d'associations a obtenu des députés comme suite : URD (34 députés) ; ADEMA (51 députés) ; RND (1) ; BDIA (1) ; CNID (7) ; MPP (8) ; UDD (3) ; MIRIA (2) ; BARICA (2) ; PSP (2) ; PCR (1) ; US-RDA (1). Le FDR (Front pour la Démocratie et la République) : RPM (11 députés) ; PARENA (4 députés). Les Indépendants (15 députés). Au total, 147 députés à l'Assemblée Nationale.

A l'issue des élections présidentielles de 1992⁹, l'ADEMA/PASJ (Association Démocratique pour le Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice) remporta le scrutin, marquant la naissance d'un régime démocratique au Mali. Les élections municipales se sont déroulées au scrutin proportionnel dans dix neuf communes, et dix sept partis politiques ont été représentés dans les conseils communaux. Les législatives se sont déroulées entre février et mars 1992 selon le système de scrutin de liste majoritaire à deux tours¹⁰. Une ordonnance du CTSP du 16 octobre 1991 a dégagé 116 sièges de députés pour l'intérieur du pays et 13 sièges de députés pour les Maliens de l'extérieur. A la fin du deuxième tour, l'ADEMA-PASJ a obtenu la majorité absolue des sièges à l'Assemblée Nationale avec 76 députés tandis que neuf autres partis politiques (CNID-FYT, USRDA, RDP, UMADD, PMD, PDP, UDD, RDT et UFDP) se partageaient les 40 sièges restant. Le taux de participation était d'environ 21,28% au second tour. Dès lors, l'ADEMA s'est ainsi positionné comme le plus grand parti politique du Mali pendant les deux mandats de Alpha O. Konaré jusqu'aux élections de 2002.

En dépit des efforts consentis pour l'instauration de la démocratie au Mali, après l'investiture de Alpha Omar Konaré, les revendications sociales et les critiques continuèrent en se multipliant jusqu'aux élections de 1997. Deux ans après les élections présidentielles, en 1994, l'ADEMA/PASJ implose pour donner naissance à un nouveau parti politique appelé MIRIA (Mouvement pour l'Indépendance, la Renaissance et l'Intégration Africaine). Sept ans après, l'ADEMA implose à nouveau et donne naissance au RPM en 2001. La deuxième implosion de l'ADEMA est survenue le 25 juin 2003, laquelle donna naissance à l'URD, parti créé par Soumaïla Cissé¹¹ et ses partisans. A côté de l'ADEMA, d'autres partis comme le CNID ont donné naissance à de micros partis qui ont été à leur tour absorbés par d'autres.

A l'approche des élections de 1997, les partis qui ont connu l'implosion ont ressenti la nécessité de se regrouper dans des alliances politiques vers la fin de 1996. C'est ainsi que trois regroupements sont nés : le premier est la Convergence Nationale pour la Démocratie et le Progrès (CNDP) qui voit le jour le 26 octobre 1996. Ce regroupement était composé de l'ADEMA, le PARENA, l'ADES, la CDS, le MC-CDR, le RAMAT et le PDJ. Dans ce groupe, l'ADEMA constituait le plus grand parti ; le deuxième était le RFP (Rassemblement des Forces Patriotiques) qui vit le jour le 17 novembre 1996. Originellement, ce regroupement était composé du BDIA, le PDP, l'UDD et le PMDR. Il s'est élargi au CNID, PSP, MPR et l'UFDP. Avec l'entrée du MPR et du CNID, l'UDD quitte le groupe pour rejoindre le FCD (Front pour

⁹ Au premier tour, neuf candidats compétent : Alpha Omar Konaré de l'ADEMA-PASJ, Mountaga Tall du CNID-FYT (Convention Nationale d'Initiative Démocratique), Tiéoulé Konaté de l'USRDA, Almany Sylla du RDP (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès), Baba Akhib Hidar de l'USRDA, Amadou Aly Niangadou du RDT (Rassemblement pour la Démocratie et le Travail), Idrissa Traoré du PDP, Demba Diallo de l'UFD (Union des Forces Démocratiques) et Mamadou dit Maribatrou Diaby du PUDP (Parti pour l'Unité la Démocratie et le Progrès). A l'issue du premier tour, Alpha Omar Konaré et Tiéoulé Konaté arrivent en tête avec respectivement 44% et 14% des suffrages exprimés. Le second tour du scrutin se résume par la victoire de Alpha Omar Konaré qui l'emporte très largement sur Tiéoulé Konaté en obtenant 69% des suffrages exprimés contre 30% pour son concurrent et un taux de participation d'environ 20%.

¹⁰ Aux élections législatives de 1992, 19 partis se partagent 95273 suffrages exprimés. Sur 10 partis qui obtiennent une représentation nationale, les six premiers sont : l'ADEMA (76 députés) ; le CNID (9 députés) ; l'US-RDA (8) ; le PMD (6) et le RDP (4) ex æquo avec l'UDD ; le RDT (3) ; l'UFDP (3) ; le PSP (2) et l'UMADD (1).

¹¹ Soumaïla Cissé est ancien ministre de Alpha O. Konaré et candidat malheureux aux présidentielles de 2002. Il est présentement président de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) à Ouagadougou au Burkina Faso.

le Changement et la démocratie) ; le troisième regroupement est le Front pour le Changement et la démocratie (FCD) qui fut créé le 12 décembre 1996 et qui englobe en son sein le MIRIA, l'US-RDA, le RDP, l'UDD, le PRDT, et le PMPS. (Diakité 2005). A partir de ces élections, la pratique des coalitions et des alliances est rentrée dans la pratique démocratique au Mali. C'est ainsi qu'après l'échec des élections législatives du 13 avril 1997, une coalition de partis politique est née le lendemain 14 avril au siège du MIRIA. Cette coalition pris le nom de COPPO (Collectif des Partis Politiques de l'Opposition) et exigeait des conditions acceptables pour la tenue des élections programmées sous peine de boycott. Elle regroupait les membres des deux grands regroupements de l'opposition auxquels s'étaient ajoutés la COPP, le PARI et le PUDP. A part quelques partis (UDD, COPP et PDP), tous les membres du COPPO ont boycotté les législatives du 20 juillet 1997 car ils trouvaient que les conditions n'étaient pas réunies pour des élections libres et transparentes. Au terme du second tour le trois août, l'opposition était quasiment absente à l'Assemblée Nationale qui était essentiellement composée de députés ADEMA et des membres de l'alliance CNDP¹². Quatre ans plus tard, en 2002, le même scénario de coalitions et d'alliances se reproduit sous une autre forme : le 31 mars 2002 le RPM, né de la seconde implosion de l'ADEMA s'allie avec le CNID, le MPR et 12 autres partis politiques¹³ pour créer « Espoir 2002 » qu'ils qualifient de « front de stabilité et d'alternance ». Aux élections présidentielles de 2002, tout comme au sein du parti majeur ADEMA, et la coalition opposante le COPPO et l' « Espoir 2002 », l'unanimité ne s'est pas fait autour d'une seule candidature de part et d'autre. Un conflit interne éclate une fois de plus au sein de l'ADEMA, mais qui, au finish présente un candidat unique Soumaïla Cissé. Des candidatures indépendantes parmi lesquelles Amadou Toumani Touré apparaissent.

b. / Les conséquences de la fragmentation

La fragmentation du système de partis malien et de certains partis majeurs a provoqué l'instabilité et la transhumance politique. D'abord, le premier mandat de Alpha O. Konaré (1992-1997) fut un mandat de revendication, de grèves et d'instabilité et de conflits au Nord du Mali. En 1997, après le boycott des élections présidentielles par l'opposition (le COPPO) en mai 1997, il n'y avait plus de challenger crédible¹⁴ pour faire face au président sortant Alpha O. Konaré qui remporta l'élection avec 84,36% des suffrages exprimés. AOK fut donc « reconduit » pour un deuxième mandat. Les élections municipales des 19 communes et dans le district de Bamako en juin 1998 ont aussi connu de nombreux soubresauts comme la dissolution de conseils municipaux, la reprise de certaines élections, contestation de bureaux municipaux et de maires. En 1999, la période des élections a été décomposée et elles se sont déroulées en mai et juin : le 2 mai dans les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro et Kayes ; et le 6 juin, dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. Les élections conduites par la Commission Electorale Indépendante (CENI) sur une période de trois ans au lieu d'un an ont été fortement contestées. L'opposition qui a boycotté ces élections est absente de l'Assemblée Nationale et des conseils municipaux. Cette situation a posé le problème de la légitimité des institutions de l'État issues de ces élections ; une légitimité contestée qui provoque la persistance d'un malaise social (contestations, répressions, intimidations), de transhumance politique (création de partis ou changement de parti politique perpétuel suite à un mécontentement, une insatisfaction matérielle ou promotionnelle) et de crises politiques¹⁵ jusqu'en 2002.

¹² Sur 147 députés élus, 129 étaient ADEMA, 8 députés pour le PARENA, 4 pour la CDS, 3 pour l'UDD, 2 pour le PDP et 1 pour le COPP.

¹³ RDP, RDT, PPP, UNDP, RDR, PEI, RJP, PLM, CD, PRDT, MPDD et MPLO.

¹⁴ C'est Mamadou B. Diaby, président d'un parti mineur (PUDP) qui s'est présenté contre le parti sortant.

¹⁵ Les deux mandats de Alpha O. Konaré (9 juin 1992-9 juin 2002) ont connu cinq Premiers Ministres.

B- Les alliances de partis politiques et d'associations

Comme nous l'avons souligné, la fragmentation du système politique malien a provoqué la naissance de multitude partis et a favorisé la transhumance politique. A coté de la transhumance politique, un autre phénomène est né : les alliances et les coalitions de Partis politiques. Les partis politiques ayant des intérêts divergents et n'ayant pas les moyens ou mêmes moyens pour conquérir le pouvoir sont obligés de se rassembler au sein de coalitions selon leurs affinités et leurs intérêts politiques.

a. / Les causes et les manifestations des alliances :

Les causes des alliances de partis politiques se trouvent dans la fragmentation du système politique et du système de partis amorcée depuis la fin des années 1968. Comme nous l'avons dit, après 1991, quelques dizaines de partis politiques sont nés et chacun voulait gagner les élections ou des postes politiques.

A la veille des élections présidentielles de 2002, que ce soit du côté du parti majeur

ADEMA¹⁶ ou des alliances de l'opposition le COPPO et l'« Espoir 2002 », l'unanimité ne se fait pas autour d'une seule candidature de part et d'autre. Au sein de ces différents regroupements, des querelles internes se font jour et des candidatures indépendantes apparaissent. C'est ainsi que l'ancien président de la transition en 1991-1992 Amadou T. Touré se présente comme candidat indépendant aux présidentielles. Des associations dont « le Mouvement Citoyen » se créent pour le soutenir. Une coalition appelée Convergence pour l'Alternance et le Changement (ACC) est créée. L'association le Mouvement Citoyen et d'autres partis politiques composent l'ACC. Au premier tour des présidentielles le 28 avril 2002, il y avait 24 candidats. Au terme de ce scrutin, cinq premiers émergent dont le 1^{er} est Amadou T. Touré candidat indépendant sans parti politique avec 27,98% des suffrages exprimés ; Soumaïla Cissé (ADEMA) avec 22,74% ; Ibrahim B. Keïta (RPM) avec 20,65% ; Tiéblé Dramé (PARENA) avec 3,93% ; Mountaga Tall (CNID), 3,86% ; Moussa B. Coulibaly (UDD), 3,41%. Le taux de participation était de 38,58%. Des militants de l'ADEMA et d'autres partis politiques ont voté pour ATT. Ces résultats ont été fortement contestés avant d'être acceptés par l'ensemble de la classe politique dans un souci d'apaisement. Il faudra noter qu'avant le premier tour, ATT avait déclaré dans sa déclaration de candidature en mars 2002 que son « [...] ambition première était de réconcilier son pays avec ses cinquante ans d'histoire politique tumultueuse émaillée de luttes fratricides avec son lot de douleurs, d'exclusion, de tragédies, d'intolérance et de déficit de consensus [...] ». Au deuxième tour des présidentielles le 12 mai 2002, l'opposition avait rallié le candidat indépendant contre Soumaïla Cissé. ATT remporta la victoire avec 64,35% contre 35,65 à M. Soumaïla Cisse des suffrages exprimés.¹⁷ Le taux de participation au scrutin était 30,17%¹⁸.

¹⁶ L'ADEMA divisé va aux élections avec trois candidats : Soumaïla Cissé, candidat officiel ; Mandé Sidibé et El Madani Diallo candidats indépendants.

¹⁷ Organisation Internationale de la Francophonie : les résultats officiels du premier tour qualifient pour le deuxième tour MM. Amadou Toumani TOURE avec 449 176 voix et Soumaïla Cisse avec 333 525 voix.

Sur Web. : http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/MALI_RMO2804_12052002.pdf

¹⁸ Ibid : au premier tour, le taux de participation était : 38,31%.

b. / Les conséquences des alliances

Après la victoire du général ATT, comme il l'avait annoncé avant le deuxième tour, en 2002, il adopta une politique de consensus en associant tous les partis politiques et associations à la formation de son gouvernement. Cette politique d'associer tous les acteurs politiques à la gestion du pouvoir a été bénéfique pour ATT car aux élections présidentielles de 2007, une large coalition était rassemblée autour de lui pour réussir à un deuxième mandat.

Les élections présidentielles de 2007 — Continuation des alliances dans la contradiction : après cinq ans de gestion consensuelle du pouvoir, en 2007 ATT était candidat pour un deuxième mandat. Les partis politiques, malgré leurs contradictions et les querelles passées se regroupent pour assurer l'alternance. C'est ainsi qu'une large coalition se forma une fois de plus autour de ATT. Sa réélection était appuyée par la coalition de partis politiques appelée ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) qui regroupe en son sein 15 partis politiques. A côté de l'ADP, une autre coalition s'était formée et qui s'appelait FDR (Front pour la Démocratie et la République)¹⁹. D'autres candidats, ne faisant pas partie des deux regroupements de partis politiques, se sont présentés sous l'emblème de leurs partis politiques respectifs²⁰.

Les élections présidentielles ont eu lieu le 29 avril 2007. Il n'y a pas eu de deuxième tour car le candidat indépendant Amadou Toumany TOURE qui a recueilli 1 612 912 suffrages soit 71,20% a été déclaré élu dès le premier tour par la cour constitutionnelle. Il succède ainsi à lui-même pour un nouveau mandat de 5 ans²¹.

De 1992 à 2007, au Mali, le pluralisme politique a non seulement favorisé un niveau élevé de fragmentation du système de partis, mais aussi des partis politiques qui confrontés à des querelles internes entre clans se désagrègent pour donner naissance à d'autres partis. Jusqu'à preuve du contraire, la fragmentation n'a pas encore atteint l'extrême contradiction jusqu'à mettre en danger l'unité et la stabilité du Mali. Au contraire, la relative fragmentation

¹⁹ Au sein du FDR, nous avons quatre candidats : Ibrahim Boubacar Keïta, ancien Premier Ministre sous la présidence de Alpha Omar Konaré (AOK) et candidat malheureux des élections présidentielles de 2002 était une fois de plus le candidat de son parti politique le RPM (Rassemblement pour le Mali) contre Amadou Toumany Touré connu sous l'abréviation ATT aux élections de 2007 ; Tiéblé Dramé du PARENA (Parti pour la Renaissance Nationale) qui est aussi ancien ministre de AOK et qui était chargé de l'organisation de la conférence internationale du 23ème sommet Afrique France tenu à Bamako en décembre 2005; Soumeylou Boubeye Maïga de l'« Association Convergence 2007 » ; et Blaise Sangaré de la Convention Démocratique et Sociale (CDS) ancien Ministre de AOK.

²⁰ Ces candidats sont : madame Sidibé Aminata Diallo qui est à sa première sortie dans l'arène politique malienne. Elle est la candidate du parti Rassemblement pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (REDD) et est enseignante chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Bamako ; Mahamadou Maguiraga du Parti Populaire Progressiste (PPP), ancien scientifique de la NASA des Etats Unis ; et enfin, Oumar Mariko ancien leader étudiant et ancien membre du gouvernement de transition de 1992 qui s'est présenté sous les couleurs de son parti politique Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI).

²¹ ATT est suivi de loin par Ibrahim Boubacar KEITA qui a obtenu 433 897 soit 19,15%. Tiéblé DRAME vient en 3^e position avec 68 956 voix soit 3,04%. Oumar Mariko récoltant 61 670 électeurs soit 2,72%. Mamadou Blaise SANGARE avec 35 776 voix soit 1,58%. Soumeilou Boubeye MAIGA qui a obtenu 32 973 voix soit 1,46%, Madame Sidibé Aminata DIALLLO avec 12 443 voix soit 0,55%. Enfin, Madiassa MAGUIRAGA avec 6 856 voix soit 0,30%.

et les coalitions de partis s'avèrent être des moyens d'alternance pacifique. Ces dernières années, les petits partis sans influence commencent à se fondre dans de grands partis comme l'ADEMA et l'URD. A l'horizon des élections présidentielles 2012, la stratégie de l'ADEMA, un parti majeur est d'absorber le maximum de partis politiques pour se positionner à remporter les présidentielles prochaines.

Après les élections pluralistes de 1992, l'ADEMA était apparu comme le plus grand parti politique du Mali. Il aurait pu à la faveur des élections présidentielles de 2002 devenir un parti « dominant » s'il ne s'était pas implosé une deuxième fois pour donner naissance au RPM d'Ibrahim B. Kéïta, et aussi, s'il n'y avait pas eu plusieurs candidatures indépendantes au sein du parti²². Au lieu de cela, suite à l'affaiblissement de l'ADEMA, ATT s'est présenté lui aussi en candidat indépendant pour attirer non seulement les militants mécontents du parti, mais aussi une large coalition d'associations et de petits partis. C'est ainsi qu'un candidat indépendant est venu au pouvoir pour éviter à l'ADEMA de devenir un parti dominant ou hégémonique²³. Aujourd'hui, après trois implosions, l'ADEMA a beaucoup perdu de sa domination car elle a donné naissance à trois partis politiques : le MIRIA, le RPM, l'URD, dont le RPM et l'URD sont considérés comme ayant les mêmes poids politiques que l'ADEMA. L'URD a déjà montré son poids car à l'Assemblée Nationale, elle constitue la deuxième force politique après l'ADEMA.

II. La démocratisation et la performance économique au Mali

Contrairement à la thèse du Président Jacques Chirac au début des années 1990 qui dit que « la démocratie est un luxe pour les Africains » et que l'« Afrique noire est hyper tribalisée » (Tshilombo Munyengayi 2007) ou encore que le processus de démocratisation à l'occidentale en Afrique ne peut réussir parce que la société africaine est basée sur des considérations ethniques et des conflits ethniques violents (Carew 1993), au Mali, tout comme les élections présidentielles et les législatives passées de 1992 à 2007 en passant par celles de 1997 et 2002, les scrutins (présidentiels et législatifs) de 2007 se sont déroulés dans le calme sans violence. Ces scrutins rentraient dans le cadre de la consolidation des acquis démocratiques. Des alliances de partis politiques et d'associations comme précédemment montré se sont formées. En 1992, les Maliens ont aspiré au régime démocratique tout en espérant que ce système favoriserait le développement économique. La question ici est de savoir la nature des relations entre démocratie libérale et développement économique. Dans l'introduction, nous avons parlé des thèses des écoles réaliste et idéaliste. Ici nous essayerons d'établir les relations qui existent entre la démocratie polyarchique et l'économie de marché qui conduit au développement économique. Quelles sont les conditions qui favorisent la démocratisation ? Qu'en est-il de la situation économique du Mali ?

²² Aux élections présidentielles de 2002, quatre candidats dont deux indépendants étaient tous issus de l'ADEMA : IBK s'était retiré pour créer son parti le RPM, El Madani Diallo et Mandé Sidibé étaient tous des « barons » de l'ADEMA et Soumala Cissé était le seul candidat officiel du Parti ADEMA.

²³ Dans un système de « parti dominant », il existe un certain degré de compétition même minimal pendant que dans celui de « dominant hégémonique », le système est non compétitif et le « parti dominant hégémonique » est autoritaire.

A. L'économie de marché et la démocratie : deux entités inséparables

La démocratie et l'économie de marché constituent deux entités inséparables qui s'influencent mutuellement. L'économie de marché favorise la démocratie mais elle apporte aussi des préjudices à la démocratie si elle n'est pas basée sur une gouvernance rigoureuse.

a.) L'économie de marché favorise la démocratie

Les aspects positifs et négatifs de la démocratisation sont multidimensionnels. La démocratie polyarchique a existé dans les pays où l'économie de marché prédomine car le capitalisme et la démocratie sont comme deux êtres condamnés à vivre ensemble des relations qu'aucun d'eux ne veut rompre. Dans l'économie de marché, les entités économiques ne sont pas étatiques, ce sont des entreprises et des sociétés qui constituent des propriétés d'individus ou de groupes. L'objectif principal de ces entités est le gain économique sous forme de salaire, de profits, d'intérêt etc. Chacune se bat pour ses intérêts personnels et leurs interactions se font dans un cadre juridique bien défini. Le marché sert à coordonner et à contrôler les décisions de ces entités économiques. Selon Dahl (1998), l'histoire a montré que dans un système où les décisions économiques innombrables sont prises par une multitude d'acteurs compétitifs indépendants agissant dans le cadre de la défense de leurs intérêts personnels et guidés par les informations produites par le marché, ce système produit plus efficacement des marchandises et des services plus que n'importe quel autre système. C'est ce système d'économie de marché qui à la longue conduit à la croissance économique qui est favorable à la démocratie. En améliorant le niveau de vie et en atténuant la pauvreté aigue, la croissance économique aide à diminuer les conflits politiques et sociaux. Par ailleurs, toujours selon Dahl, quand des conflits apparaissent, la croissance produit plus de ressources pour la résolution des conflits à la satisfaction de tous. En l'absence donc de croissance économique, la collaboration ou la résolution des conflits devient inutile car la situation devient un « calcul zéro » (Zero sum), c'est-à-dire que « je gagne ce que tu perds, et tu gagnes ce que je perds ». Dans cette situation, la négociation devient difficile. La croissance économique favorise le surplus des ressources qui peut rentrer dans le cadre de financement comme par exemple l'éducation. C'est ainsi que l'économie de marché crée une large couche de classe moyenne²⁴ de propriétaires privés qui cherchent non seulement à s'éduquer, mais aussi accéder à l'autonomie, la liberté individuelle, les droits des propriétés, les règles de loi et la participation à la politique et à la gestion des affaires de l'État. Finalement, en décentralisant plusieurs décisions économiques à des individus indépendants et à des usines et entreprises, l'économie capitaliste de marché évite l'accession au pouvoir d'un gouvernement central puissant ou autoritaire (Dahl 1998, 171).

b.) Mais le marché libre apporte aussi des préjudices à la démocratie

Si la démocratie se définit par le pouvoir du peuple et pour le peuple, les mécanismes par lesquels elle se légitime ne doivent nullement se réduire à un ensemble de dispositifs juridiques et à des procédures ou comportements qui peuvent la détruire. Elle doit être construite sur la bonne gouvernance politique et économique qui doit être elle aussi bâtie sur un socle institutionnel solide et dans un climat politique serein (Zeini Moulaye 2005 : 12).

Selon Dahl (1998), dans n'importe quel pays où le gouvernement peut être influencé par des mouvements populaires de mécontents, la doctrine du laisser faire et du laisser aller

²⁴ Selon Aristote, les alliés naturels des institutions et des idées démocratiques constituent la classe moyenne.

ne peut pas être totalement supportée. D'après lui, dans une démocratie libre, le libre marché sans réglementation et sans intervention du gouvernement est impossible pour deux raisons :

1- Premièrement, les institutions de base du marché libre exigent la régulation et l'intervention du gouvernement. Des marchés compétitifs, des entités économiques privées, l'application des contrats, la prévention des monopôles, la protection des droits de propriété privée, constituent tous des aspects parmi tant d'autres relatifs à l'économie de marché qui dépendent entièrement des lois, des politiques, de l'ordre (social ou politique) et d'autres actions du gouvernement ;

2- Deuxièmement, sans la réglementation et l'intervention du gouvernement, l'économie de marché inflige inévitablement des préjudices à une partie de la population. En retour, ceux qui sont affectés ou supposé être affectés par le préjudice demandent l'intervention de l'État. Les acteurs économiques motivés par leurs intérêts individuels ne sont pas enclins à tenir compte du bien-être des autres. Au contraire, ils ont une forte tendance à ignorer le sort de ceux qui sont victimes de leurs interactions économiques si cela leur permet de gagner des bénéfices (Ibid, p. 174).

B. Les conditions de vie au Mali sous la démocratie

Depuis bien avant la révolution de 1991, sous la dictature de Moussa Traoré, le Mali avait emprunté timidement le chemin du libre marché. Mais c'est en 1992 qu'avec les premières élections libres que le Mali est devenu quasiment libéral avec la bénédiction des bailleurs de fonds et des investisseurs étrangers. Les défenseurs de la démocratie et du libre marché croient que leurs adoptions par les pays en voie de développement peuvent conduire à leur développement économique. Or depuis la démocratisation, nous constatons non seulement la récurrence des guerres civiles en Afrique, mais aussi l'agrandissement du fossé entre riches et pauvres. Si la démocratie favorise l'économie globale d'un pays, elle porte préjudice à une certaine couche sociale. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, au Mali, en 1991, la population croyait que le libéralisme politique favoriserait le développement économique et la fin de la pauvreté. Mais après plus de quinze ans de démocratie, l'inquiétude plane à tous les niveaux quant à sa bonne marche pour un développement économique harmonieux, car le pluralisme politique a favorisé d'un côté, l'appauvrissement d'une grande partie de la population (paysanne) et de l'autre, l'incivisme et la corruption à tous les niveaux de l'appareil d'État et de la vie sociale.

En 1994, après la dévaluation du Francs CFA, l'économie malienne se portait relativement bien avec un cadre macro-économique assaini se traduisant par un taux de croissance moyen annuel du PIB de 5% entre 1994 et 1998. Cependant d'importants défis persistaient : la pauvreté touchait 70% de la population et la persistance des disparités intra et interrégionales se faisait être grande. Le taux de scolarisation dépassait à peine 50%. La malnutrition touchait 30% de la population. L'analphabétisme des adultes était supérieur à 20%. Si les programmes d'ajustement structurels ont permis d'assainir le cadre macroéconomique du pays avec 6% en 1999 de taux de croissance du PIB, ils n'ont pas contribué à améliorer les conditions de vie de la grande majorité des Maliens et fut d'ailleurs de courte durée, car à partir de 2000 la croissance économique chuta jusqu'aux environs de 2%.

Dans le rapport mondial sur le développement humain de 2005, le Mali est classé à la 174^{ème} place sur 177 pays, avec un indicateur de développement humain de 0,333. L'indicateur le plus élevé est celui de la Norvège (0,963) et le plus faible celui du Niger (0,281) (Moulaye Z. 2005). Le contenu de ce rapport sur le développement humain au Mali a été contesté par le gouvernement malien qui a rendu publics ses propres résultats sur les performances économiques du Mali depuis 2002.

En réaction au rapport du PNUD, les autorités maliennes ont « manifesté leur désapprobation formelle du classement » et ont trouvé que le rapport était « illogique et sans fondement ». Pour les autorités maliennes, les indicateurs de l'élément constitutif de l'indice de développement humain ne sont pas conformes aux statistiques disponibles au Mali. Qu'il s'agisse du niveau de l'éducation et de la scolarisation, de l'espérance de vie ou du produit intérieur brut, les chiffres du PNUD sont de loin différents des données nationales. Pour l'espérance de vie, le PNUD a donné 48,10 ans alors que les données nationales donnent 65,35 ans ; le niveau de l'éducation est de 37% pour le Mali contre 35% du rapport de l'organisation internationale ; 378 dollars de PIB du rapport 2006 contre 459 dollars selon les sources officielles du Mali (Aurore 20.11.2006). Auparavant, dans le rapport mondial sur le développement humain de 1999 du PNUD, le Mali se classait au 166^{ème} sur 174 pays ; en 2003 il se situait à la 172^{ème} place sur 175 pays. Quand nous nous fions aux résultats du PNUD, la société malienne connaît manifestement une paupérisation croissante depuis l'avènement de la démocratie. Selon les autorités maliennes qui ont mis en œuvre la première génération du CSLP (Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté) 2002-2006, le CSLP constitue le cadre unique de référence de politiques et stratégies de développement du Mali à moyen terme. Ce sont les résultats de ce cadre stratégique obtenus dans les domaines économiques, budgétaires et en réforme structurelles au cours de cette première période (2002/2006) publiés en août 2007 qui viennent démentir le rapport 2006 du PNUD. Selon le rapport du CSLP, depuis sa mise en œuvre, le Mali a enregistré des taux de croissance positifs avec 4,3% en 2002, 7,6% en 2003, 2,3% en 2004, 6,1% en 2005, 5,0% en 2006 et 4,3 en 2007. Le taux de croissance moyen s'établit à 5,1% sur la période 2002/2006 contre un taux de croissance de 3% dans le reste de la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Une politique budgétaire prudente a permis de maintenir l'inflation au niveau inférieur de 2% entre 2002 et 2006 (Essor 8.8.2007). Selon ce rapport, « globalement, le dynamisme de l'économie malienne s'est renforcé entre 2002 et 2006. Les bonnes campagnes agricoles 2003, 2005 et 2006 et l'augmentation des prix et de la production d'or en 2005 et 2006 ont assuré la bonne tenue de la croissance économique » (Ibid.). Comme nous voyons, les statistiques des autorités maliennes sont en contradiction avec celles du PNUD.

Concernant les prix et les inflations, selon le rapport CSLP, un taux d'inflation moyen (mesuré par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation — IHPC — à Bamako) de 1,7% entre 2002 et 2006. Après 5,1% en 2002, le taux d'inflation a été négatif avec -1,3% en 2003 et -3,1% en 2004. Il ressort à 6,4% en 2005 à cause de l'insuffisance de l'offre de produits alimentaires suite à la mauvaise campagne agricole de 2004/2005. Durant cette campagne agricole, la production céréalière a chuté de 16% passant de 3402221 tonnes en 2003 à 2844902 tonnes en 2004. Situation qui a conduit les autorités maliennes à distribuer 323 14 tonnes de vivres dans 101 communes en difficulté alimentaire et 31 communes en difficulté économique. Toujours selon le rapport, l'inflation a été ramenée à 1,5% compte tenu de la diminution des prix de denrées alimentaires (Ibid.). Pendant la période de la première génération du CSLP, d'énormes flux d'investissements publics et privés ont été faits. Les investissements privés ont porté essentiellement sur la construction des infrastructures économiques (mines d'or, téléphonie, immobilier etc.) Les investissements publics ont porté sur la réalisation des infrastructures de la CAN 2002, les grands projets routiers, les programmes immobiliers et les programmes d'aménagements hydro agricoles.

Comme conséquence, le taux d'investissement est passé de 16,0% du PIB en 2002, à 22,0% en 2006 avec un niveau moyen de 10,0% pour l'investissement privé et 7,3% pour l'investissement public. La politique budgétaire pendant la même période a visé à contenir le déficit

budgetaire et à réaliser les investissements publics importants pour la relance des activités économiques et à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Toujours selon le rapport des autorités maliennes, corrélativement à cette performance macro-économique, l'indice de la pauvreté a également baissé : le niveau de la pauvreté monétaire est passé de 68,3 % en 2001 à 59,2 % en 2005 sur la base d'un seuil de pauvreté actualisé de 420F CFA par jour en 2005 contre 397 F CFA par jour en 2001. Des résultats probants dans tous les domaines ont été enregistrés, soit un coût total de 1.000 milliards de franc CFA sortis des réalisations du gouvernement du Mali (Echos 2.4.2007). A cela il faut noter les réalisations en matière d'infrastructure et des secteurs productifs, à la poursuite et à la consolidation des réformes structurelles ainsi qu'au renforcement du secteur social.

A côté des résultats du PNUD et des autorités maliennes, il y a aussi d'autres institutions indépendantes spécialisées appelées « maisons de notation » qui ont fait des études poussées sur le niveau du développement de l'économie malienne. Il s'agit notamment de « Moody's », « Standard & Poor's », et « Fitch ».²⁵ En 2009, les deux premières qui sont américaines et constituent les plus grandes du monde ont décidé d'abaisser la « note » attribuée au Mali en matière de développement. La troisième maison de notation qui est française dont le nom est Fitch avance que le degré élevé de pauvreté est persistant au Mali et qu'il y a une trop grande dépendance vis-à-vis des chocs extérieurs²⁶, un trop lent rythme de croissance économique, un trop grand déficit budgétaire, un niveau de dette publique extérieure hors de limite et en croissance incontrôlée. Selon l'institution, ces éléments compromettent le développement économique du Mali. Le fait que le Mali soit dans cette situation enlève toute confiance dans une évolution favorable de l'économie à moyen terme ou à long terme. Pour la maison de notation, ce constat enlève du sens, pour elle d'attribuer une quelconque note au Mali. Ainsi la « Maison Fitch » a décidé jusqu'à nouvel ordre de situer l'économie malienne en dessous de toutes les notes qu'elle attribue. En 2004 déjà, l'agence internationale de notation Fitch Ratings, a, au mois d'avril, attribué au Mali la note B - : risque de crédit significatif. (Diarra S.O.-SOD 2009) Par ailleurs, Fitch déplore aussi le déficit structurel des comptes courants en raison de « la haute dépendance énergétique » du Mali, lesquels comptes ne parviennent pas à « compenser d'importantes exportations ».

A l'analyse des résultats donnés par les autorités maliennes, du PNUD et des agences de notation, nous pouvons dire que la démocratisation au Mali, sans être économiquement très positive n'est pas non plus négative. Certes les résultats des institutions internationales ne sont pas faux, mais quand nous comparons la situation économique et le niveau économique des populations maliennes en général de l'avant avènement démocratique à maintenant, nous remarquons un grand changement au niveau du train de vie de tous les jours. Changement qui est probablement du aux dettes et aux interventions étrangères en matière d'injection de devises dans l'économie malienne. En dépit des progrès accomplis, le niveau de certains indicateurs clés de développement reste faible. La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) et une enquête Démographie et Santé (EDSIV, 2006), ont donné les indicateurs suivants²⁷ :

²⁵ Moody's : agence de notation basée à New York : <http://www.moodys.com/cust/default.asp>, Standard & Poor's : agence de notation basée à New York : <http://www.standardandpoors.com/home/en/us> et Fitch Ratings : agence internationale de notation ayant son siège à New York City et à London : www.fitchratings.com/

Fitch Ratings développe ses activités en Afrique francophone à partir de son bureau parisien. Au mois d'avril dernier, elle a attribué au Mali la note B - : risque de crédit significatif.

²⁶ Aléas climatiques, fluctuations des termes de l'échange, crises socio politiques en Afrique de l'Ouest etc.

²⁷ Source : Site du Centre d'information et de Gestion Migrations :

http://www.cigem.org/index.php?option=com_content&view=article&catid=65:diaspora&id=162:indicateur

Indicateurs clés du développement au Mali

Indicateurs	Année	Valeur (PIB en FCFA)	Valeur en %
PIB nominal	2007	3424,54 (en Milliards de FCFA)	
PIB réel	2007	1478,74 (en Milliards de FCFA)	
Taux de croissance du PIB réel	2007	4,3 %	
Taux d'inflation	2007	1,4 %	
PIB/habitant	2007	284 145 FCFA	
Taux de croissance de la population	2007	2,2 %	
Espérance de vie à la naissance	2006	65,4 ans	
Encours de la dette publique sur le PIB	2007	23,2 %	
Prévalence du VIH chez les adultes	2006	1,3 %	
Population ayant accès à l'eau potable	2006	67,4 %	
Taux de mortalité infantile (pour 1000 nouveau-nés vivants)	2006	45,8	
Taux brut de scolarisation dans le primaire	2006	75 %	

Sur le plan global, la démocratisation a apporté ses fruits économiques notamment en matière de télécommunication, la multiplication des maisons d'édition, l'émergence des caisses d'épargne et de crédits grâce auxquelles beaucoup d'initiatives privées ont été entreprises comparée au régime dictatorial de Moussa Traoré. La situation économique des populations s'est d'une part améliorée, amélioration due certainement à l'exonération sur certains produits. Les salaires comparativement au passé ont connu une légère augmentation ces dernières années, liée fondamentalement à la situation macroéconomique. Sur le plan de l'électrification, le réseau d'extension a couvert beaucoup de villes supplémentaires avec une légère redéfinition du coût de l'électricité.

En 1999, 73,5% des experts de l'Etude Nationale Prospective « Mali 2025 » contre 25 % pensent que l'économie malienne est bonne. Ceux qui trouvent la situation économique bonne, justifient essentiellement leur réponse par le fait que la croissance économique est élevée et dépasse celle de la population. Ils trouvent que l'Etat honore actuellement ses engagements, paie régulièrement les salaires de ses fonctionnaires et les dettes extérieures du pays (17,6 %). Ainsi 11,8 % des experts pensent que l'économie se porte bien, mais que la population se trouve dans une misère sans précédent (Rapport général de l'étude nationale prospective « Mali 2025 » 1999 : 38).

Par ailleurs, le Mali, à cause de sa relative réussite démocratique et de sa « bonne gouvernance » politique, a bénéficié des bailleurs de fonds de prêts en appui aux actions de développement, à travers la mise en œuvre de projets. Certes, depuis l'avènement de la démocratie en 1991, le Mali a connu des avancées à tous les niveaux (pluralisme démocratique, libéralisation de l'économie, le respect des droits fondamentaux etc.) qui lui ont permis d'avoir la confiance des bailleurs de fonds et d'accroître le flux des aides et des investissements. Mais paradoxalement, ces changements ne sont pas perceptibles au niveau de la grande partie de la population (59,2 % en 2005) dont les conditions de vie sont précaires. La demande sociale devient de plus en plus forte.

Le fait que des citoyens mécontents arrivent à faire intervenir le gouvernement dépend de la force politique de leurs mouvements. Dans n'importe quelle démocratie, surtout dans les plus vieilles et les plus avancées, le préjudice apporté par le marché libre a toujours conduit les gouvernements à intervenir pour altérer les mauvais effets qui causeraient des préjudices à des citoyens (Dahl 1998). Le libre marché crée l'inégalité dans la distribution des ressources politiques (les forces physiques, les armes, l'argent, les richesses, marchandise, les services,

les revenus, le statut, l'honneur, le respect, le prestige, les moyens de communication etc.) qui pourraient être concentrées dans les mains d'une seule personne ou d'un groupe (Ibid. p. 178). Au Mali, depuis 1991, des mouvements sociaux d'envergure n'ont pas encore eu lieu pour demander l'intervention de l'État en dehors des syndicats qui revendiquent de temps à autre des droits liés aux salaires ou d'autres avantages. C'est pourquoi la corruption s'est profondément installée, les prix des denrées de première nécessité ont flambé et l'écart entre nouveaux riches et pauvres se creuse d'avantage.

Ce phénomène a conduit au recul du pouvoir d'achat de la majeure partie des Maliens. La présence de l'Etat n'est plus perceptible car il ne contrôle pas les prix du marché excepté ceux des hydrocarbures. Les Maliens vivent donc dans un environnement où chaque commerçant fixe son prix à sa guise sans que l'Etat n'intervienne. Il n'y a donc ni contrôle ni sanction de la part de l'Etat. Ce laisser faire et laisser aller n'est pas tout à fait judicieux pour un pays aussi pauvre comme le Mali. Certes, le gouvernement doit préserver toutes les fonctions que l'école réaliste lui confère, mais si en Afrique, l'État se conduisait dans la droite ligne d'un « gouvernement qui ne gouverne pas », tous les pays tomberaient dans l'anarchie. « Gouverner moins » est acceptable si l'État intervient dans certains domaines pour réguler et appliquer la loi. Depuis l'avènement de la démocratie au Mali en 1992, le pluralisme politique et les élections libres ont provoqué l'affaiblissement de l'État à cause du « laisser aller et le laisser faire ». Un État fort avec un gouvernement crédible, responsable, peut assurer l'effectivité des lois qu'il est supposé « préserver ». Même dans les pays industrialisés comme les États-Unis où le courant réaliste a eu un impact certain et qui constituent une référence démocratique dans le monde, « le laisser aller et le laisser faire » n'est pas strictement appliqué car l'État américain intervient²⁸ dans la mobilisation de ressources pour financer les projets de développement depuis les années 1940. (Lumumba-Kassongo 2005).

L'État dans un régime démocratique doit être le garant de la sauvegarde des acquis démocratiques. Un Etat démocratique est basé sur le droit, la primauté des textes de lois. Quand la loi n'est pas appliquée et que des sanctions ne sont pas prises, l'anarchie, l'incivisme et la corruption s'installent. Selon le rapport du Vérificateur Général du Mali qui a concerné la période 2002/2006, les caisses de l'Etat ont accusé un manque à gagner d'environ 103 milliards de francs CFA (Essor 28.07.2007). Un manque à gagner qui représente l'équivalent de plus de 70% (La Voix du Mali 3.7.2007) de la masse salariale de la Fonction publique ou encore deux fois le budget annuel pour l'équipement de l'administration publique malienne. Les causes de ce manque à gagner sont essentiellement la fraude et la mauvaise gestion. Les taxes et la douane représentent 70%. Pour le vérificateur général, les irrégularités constatées dans le secteur social qui constitue un des piliers essentiels du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011), notamment celles relevées dans les directions administratives et financières, et d'autres projets de développements au sein des ministères et des directions comme la direction nationale de l'hydraulique se recourent. Elles portent sur le fractionnement des dépenses douteuses, la violation des règles de passation de marché et le détournement. Depuis l'installation du Vérificateur Général, il a produit plusieurs rapports de vérification qui n'ont pas été suivis de sanctions. Les auteurs de ces détournements d'argent n'ont jamais été inquiétés ni par les textes de loi, ni par les autorités politiques. Le nombre de rapports du vérificateur général de la république augmente chaque année (le rapport de 2004-2005 fait un manque à gagner de quelques 15 milliards de francs CFA).

²⁸ Toujours selon le même auteur, en Europe, la Politique d'Agriculture Commune (PAC) utilise 48% du budget annuel de l'Union Européenne en subventions agricoles.

Au Mali, l'écart se creuse entre pauvres et riches. Le taux de chômage augmente chaque année, et il n'y a aucune politique adéquate digne de ce nom pour diminuer effectivement le taux de chômage. Le chemin reste encore long pour vaincre la pauvreté, renforcer la paix sociale et la sécurité, ancrer la démocratie dans les mœurs et consolider davantage les acquis en matière de droits politiques, de libertés individuelles et collectives, créer la richesse et des emplois etc. Selon le directeur d'une ONG, malgré tout, « l'espoir est permis au regard des multiples potentialités du pays et de la qualité des ressources humaines. La jeunesse est active et généreuse, et est à la quête de modèle et de motivation et ne demande qu'à être durablement mobilisée en faveur du développement économique et du bien être social du pays » (Indépendant 5.7.2005). Malheureusement, à cause de la pauvreté extrême ou l'espoir d'améliorer leur vie, aux chômeurs citadins, viennent s'ajouter chaque année de milliers de ruraux qui fuient les villages vers les grandes villes ou la capitale Bamako.

Selon George Munda Carew (1993), pour l'élaboration d'un soubassement adéquat pour une société démocratique, la reformulation conceptuelle de la démocratie s'avère nécessaire pour les Etat-nations multiculturels. Pour lui, c'est en surmontant cet obstacle et en réalisant les idéaux démocratiques dans un contexte multiethnique qu'une manifestation claire pour le réajustement structurel et institutionnel deviendrait apparent. En clair, il postule que la démocratie à l'occidentale réussirait difficilement dans les pays multiethniques des pays en voie de développement, car elle risquerait de se terminer en fiasco ou en guerre civile ethnique. Cette thèse n'est pas forcément vérifiée car chaque nation, grande ou petite, multiethnique ou non, choisit le processus démocratique et l'adapte à sa propre culture ou à son environnement social et politique. L'utilisation du régime démocratique dépend de la nation qui l'a choisie, de l'ancienneté de son histoire (qui est relative) et de certaines valeurs spirituelles et structurelles traditionnelles enracinées qui favorisent la tolérance et le dialogue politique.

L'étude du processus démocratique du Mali est intéressante parce que depuis 1991, ce pays multiethnique a su surmonter les difficultés liées au processus de démocratisation. Malgré sa pauvreté, les différentes crises politiques au cours du premier mandat démocratique et la situation de contestation de l'après élections de 2002, le dialogue politique a prévalu et les protagonistes ont toujours fini par s'entendre. Au niveau de la macroéconomie, de gros efforts ont été réalisés. Les conditions favorables à la démocratie se renforcent petit à petit mais le gouvernement doit avoir une politique sociale plus efficace pour atténuer les effets négatifs du libre marché au niveau des populations les plus démunies.

Conclusion

Depuis la révolution populaire de mars 1991 la démocratie libérale s'est installée au Mali. Plus de quinze ans après, les acquis démocratiques (des élections libres et transparentes, adoption de textes législatifs démocratiques et républicains) se sont multipliés et les décideurs et chercheurs continuent à réfléchir sur les moyens de consolider d'avantage le processus démocratique. Le chemin reste encore long car la démocratisation est un processus long et plein d'embûches. Si au Mali, la gouvernance politique est relativement appréciée à l'intérieur du pays et à l'extérieur, la société civile, les politiciens et les autorités doivent cependant entreprendre des actions politiques, sociales et économiques porteuses d'amélioration des conditions de vie de la population car le libre marché, tout en renforçant l'état de la macroéconomie du pays, appauvrit de plus en plus une grande partie de la population essentiellement paysanne. Par ailleurs, la population demande de plus en plus de la volonté politique de la part des autorités face à des situations d'anarchie, d'incivisme et de délinquance financière. La démocratie libérale et l'économie de marché sont basées sur le respect de l'Etat de droit, l'application de la loi et la prise de sanctions pour faire asseoir l'ordre, la démocratie et l'autorité de l'Etat. L'institutionnalisation du système de partis et des partis politiques constitue aussi un défi majeur pour la jeune démocratie malienne. C'est en respectant ou en accédant à ces conditions que les acquis démocratiques se renforceront davantage au Mali. La bonne gouvernance économique est la condition sine qua non de la préservation et du renforcement de la démocratie et du développement économique qui à son tour contribue au renforcement de l'Etat et de la stabilité.

Certes, le Mali, pays multiethnique et pauvre a su surmonter les crises politiques, économiques et les difficultés liées au processus de démocratisation pendant les quatre dernières législatures (1992 – 1997 - 2002 et 2007). Mais les élections présidentielles et législatives prévues dans la première moitié de l'année 2012 constituent des élections les plus ouvertes de l'histoire démocratique du pays. C'est pourquoi elles constituent un nouveau challenge pour la jeune démocratie qu'est le Mali. Pourra-t-il relever le défi et faire prévaloir une fois de plus le dialogue politique et le consensus traditionnel pour la préservation de la paix ?

Bibliographie :

Ba, A. Konaré (2000). *Dictionnaire des femmes célèbres du Mali*, Bamako : éditions Jamana.

Cotteret, J. M. (1973) : *Gouvernants et gouvernés, la communication politique*, Paris : éditions PUF

CERDES, (1995). *Le processus démocratique malien de 1960 à nos jours*, Bamako : éditions Donniya.

Carbone, G. M. *Comprendre les partis et les systèmes de partis Africains : entre modèles et recherches empiriques*, Politique Africaine, 104, 18-35, 2006.

Carew, G. M. *Development theory and the promise of Democracy: the future of postcolonial African states*, Africa Today, vol. 40, 01-01-1993, pp 31. <http://www.rrojasdatabank.org/fohl1.htm>

Cissé Ali (2006). *Mali : une démocratie à refonder*, Paris : éditions L'Harmattan.

Comité de Pilotage du Partenariat pour le Renforcement des Capacités des Partis Politiques au Mali, Juillet 2004. *Répertoire des Partis Politiques au Mali*, CPPRCPPM-IMD : Bamako, Mali.

Dahl, Robert A. (1998). *On democracy*, Yale University Press.

Diakité M.. *L'avenir politique au Mali—le multipartisme à l'heure du bilan*, p.15, mars 2005, PPRCPP/NIMD : Bamako, Mali.

Diarra S. O.-SOD. (2009). *Agence de notation Fitch : Le Mali exclu pour manque de résultat*

Lundi, 07 Décembre 2009. Sur Web. Le 22 juin 2010 :

<http://www.bamanet.net/index.php/actualite/info-matin/6659-agence-de-notation-fitch-le-mali-exclu-pour-manque-de-resultat-html>

Diarrah S.M. ToToH (1991). *Le mouvement démocratique malien, itinéraire de l'ADEMA*, Bamako : éditions Graphique Industrie S.A.

Diarrah C. O. (1996). *Le défi démocratique au Mali*, Paris : éditions L'Harmattan.

Dumont R. (1991). *Démocratie pour l'Afrique*, Paris : éditions seuil.

Gaston, B. (1962). *L'art de la politique*, Paris : éditions Seghers.

Huntington, P.S. (1991). *The Third Wave—Democratisation in the late twentieth century*, University of Oklahoma Press.

Jean François (1992). *La politique par le bas en Afrique Noire, contribution à une démocratie*, Paris : éditions Khartala.

Julien, F. (1965). *Qu'est ce que la politique*, Paris : éditions Sirey.

Kamaté E. (1997). *Quel développement pour l'Afrique*, Bamako : édition Jamana.

Kennedy, J. (1976). *Le courage dans la politique*, Paris : éditions nouveaux Horizons.

Konaté D. (2009). *Le Mali peut-il devenir un pays émergent ?* Sur Web. Le 22 juin 2010 : <http://occitan-touareg.over-blog.com/article-mali-le-mali-peut-il-devenir-un-pays-emergent-44796319.html>

Le Bras, A. (1997). *Les femmes et la politique*, Paris : éditions L'Harmattan.

Léo, H. (1964). *La personnalisation du pouvoir*, Paris éditions Puf.

Markwell D. (2006). *John Maynard Keynes and International Relations: Economic Paths to War and Peace*, Oxford & New York: Oxford University Press.

« Mali premier rapport sur le suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) » Ministère de l'économie et des finances, août 2005.

Mali—Banque Mondiale 2005, *pour un combat commun contre la pauvreté*, Ministère de l'économie et des finances.

Meyer N ; Perrineau P. (1992). *Les comportements politiques*, Paris : éditions Arman Colin.

Moulaye Z. (2005). *Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali—un défi du développement durable*, Bamako : Fondation Friedrich Hébert.

Novak, M. (1991). *Démocratie et bien commun*, Paris : éditions cerf.